

COMMUNE DE SAINT-PHILIBERT - 56

Site n° 291 - KERYONDRE KERCADORET

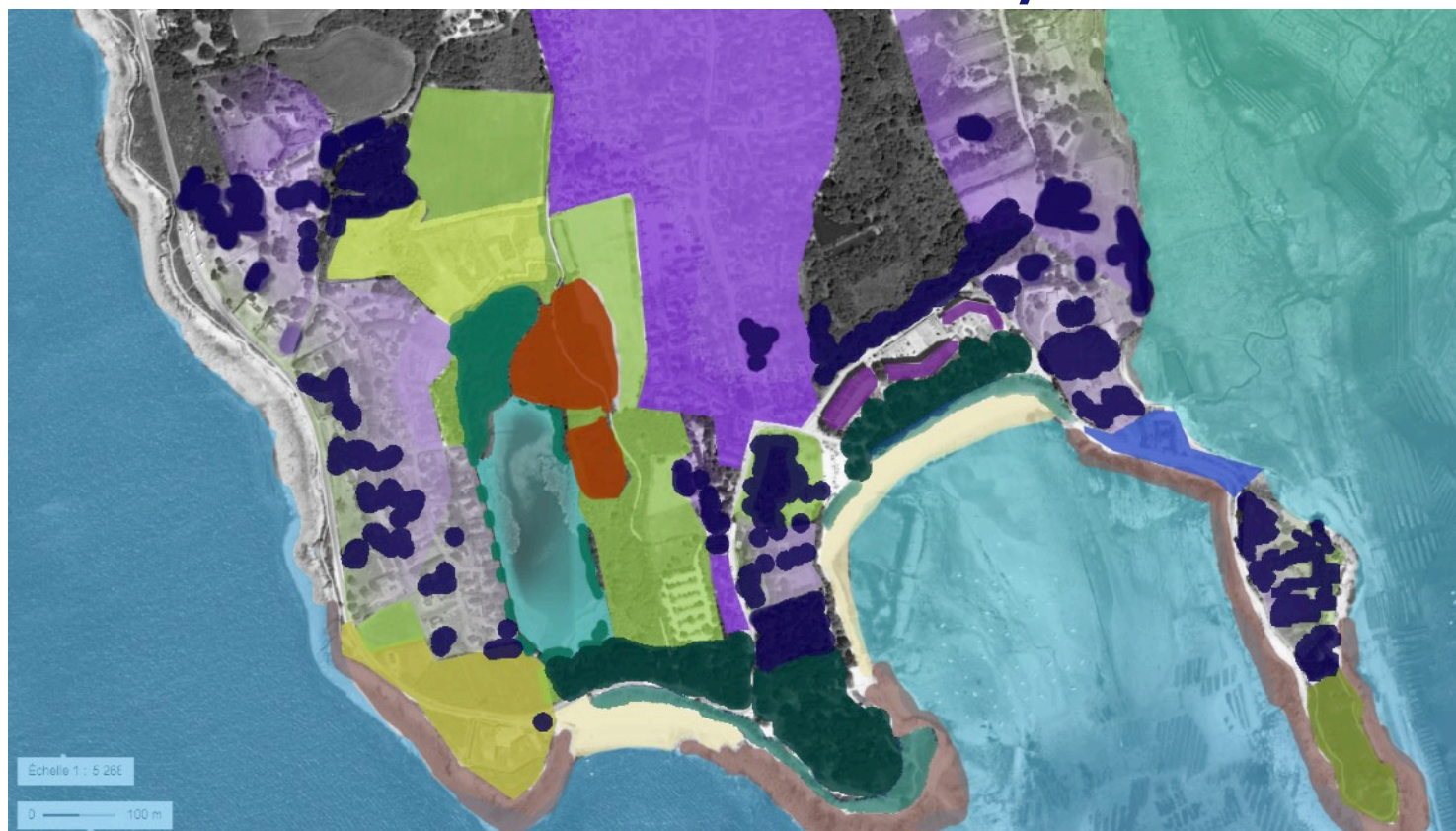
RÉALISATION D'UN SCHÉMA D'INTENTIONS PAYSAGÈRES

PRESENTATION PUBLIQUE
25 AVRIL 2024

Agnès BOCHET - paysagiste-concepteur
66 rue Louis Lomenech, 29930 Pont-Aven
T:0613727666 @:agnes.bochet@abpaysage.com



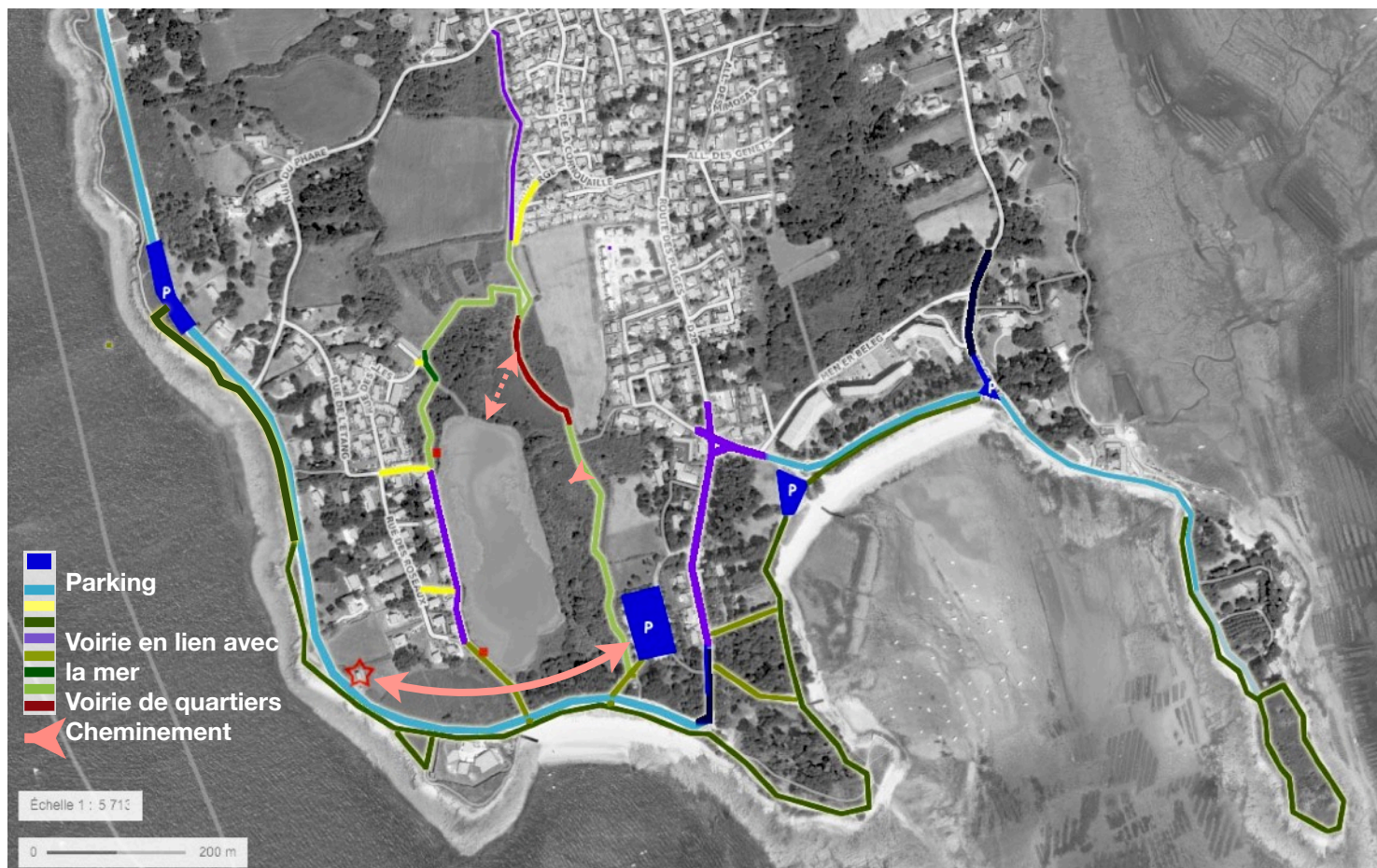
UNITES DE PAYSAGE / CHEMINEMENTS ET STATIONNEMENTS / MURETS



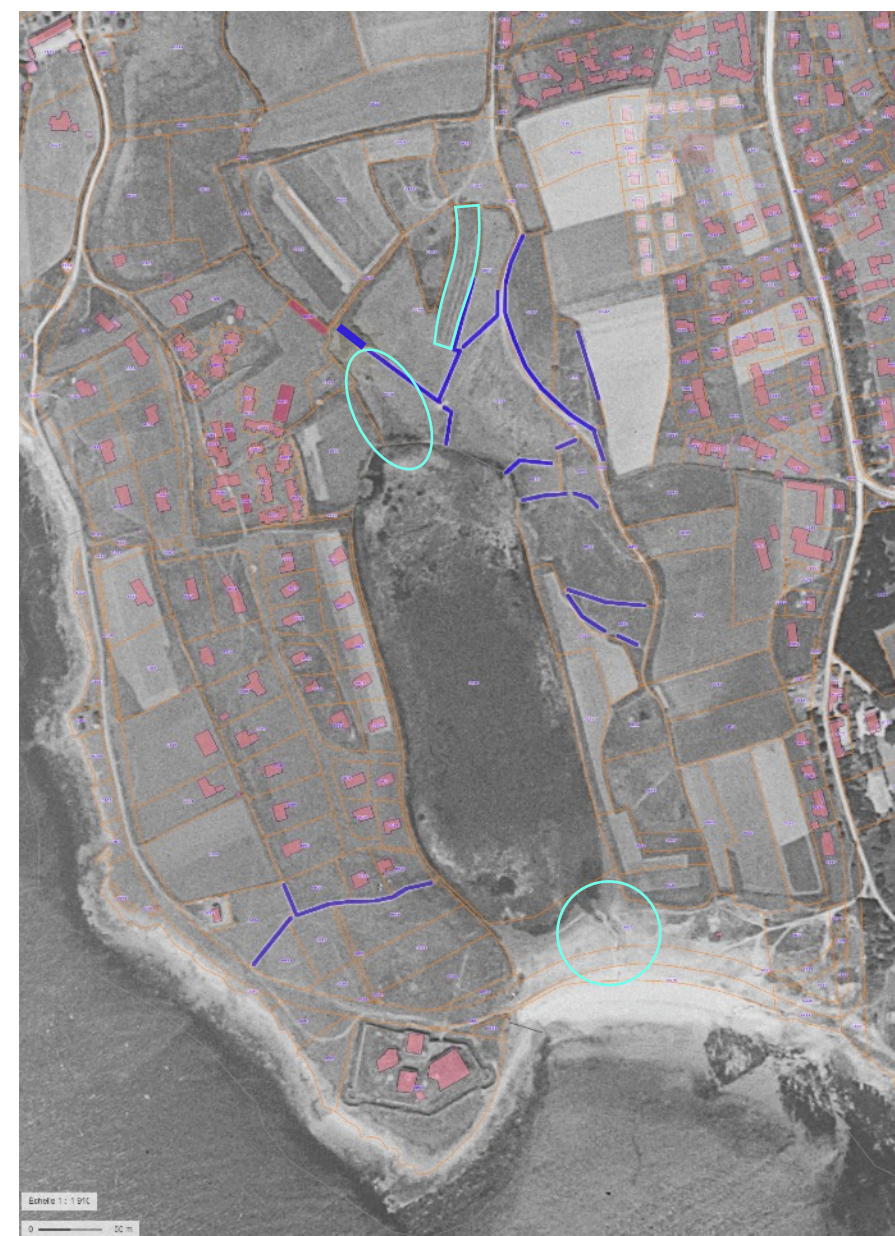
1

Rappel du diagnostic après incendies, lecture actuel du paysage et des usages

1. Des unités de paysage contrastées en mosaïque
2. Des cheminements apparentés à ces entités procurent des ambiances variées
3. Des murets en partie révélés par les incendies et des espaces ouverts



2



3

DIAGNOSTIC PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

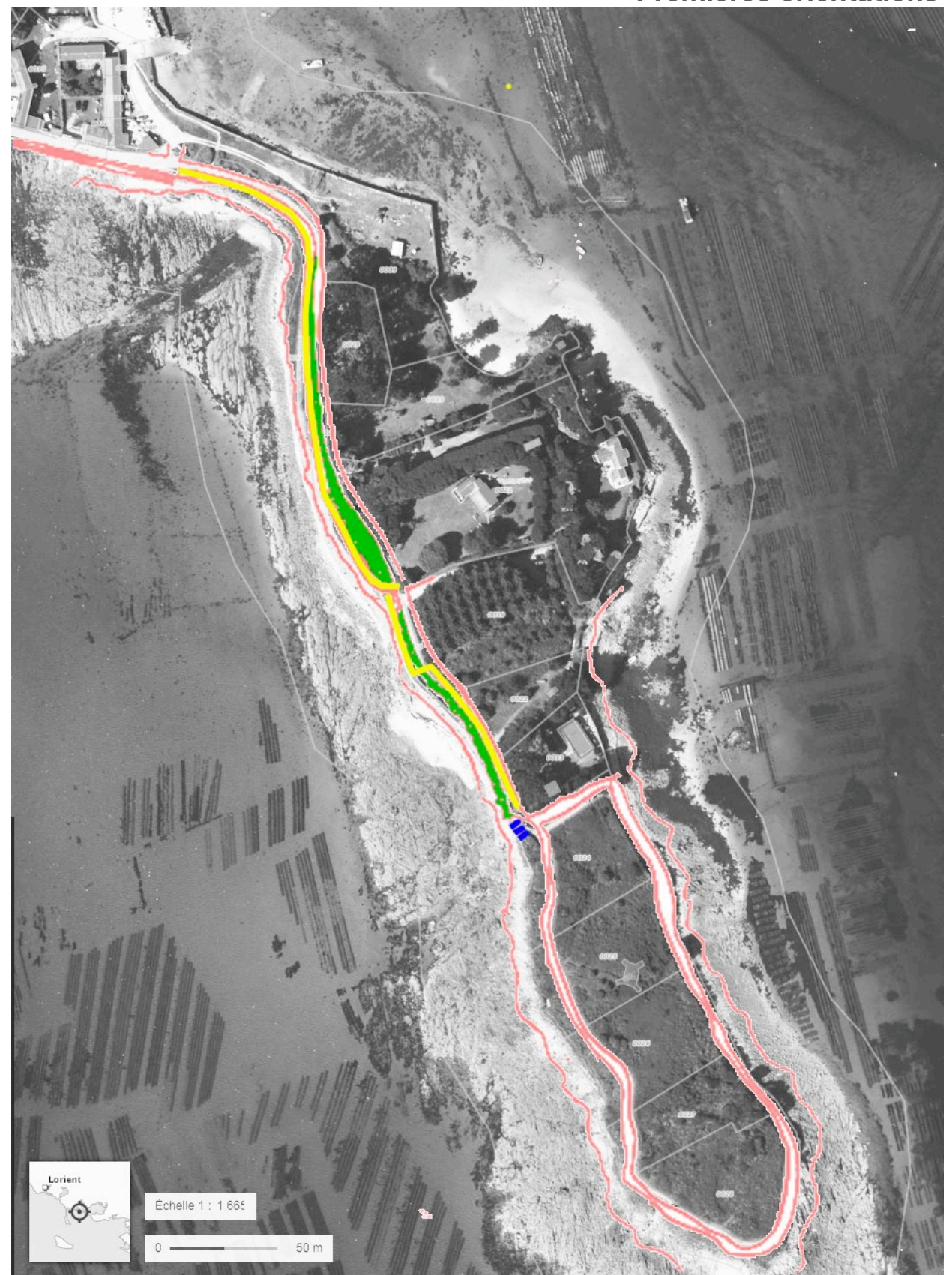
Premières orientations



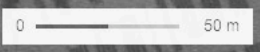
Échelle 1 : 3 225



Kercadoret



Échelle 1 : 1 665



Men er Belleg



KER YONDRE - KERCADORET



DIAGNOSTIC ORGANISER LES CONDITIONS DE VISITE



VALORISATION DU CADRE PAYSAGER

La promenade de l'étang de Kercadoret prend désormais une autre ampleur depuis la remise en lien entre le chemin et l'étang.

Il existe un point haut au débouché d'une courbe du chemin qui offre un lieu particulièrement intéressant pour organiser une halte et un point de médiation sur le paysage.

A l'appui des murets retrouvés, des nouveaux cheminements ou contact vers l'étang pourraient être envisagés.

La valeur ajoutée de ces approches pour les promeneurs, doit être évaluée au regard du dérangement probable de la faune.

Des lieux plus intérieurs à l'appui d'arbres remarquables (notamment un vieux chêne vert, un pommier) représentent potentiellement des points d'appui pour une découverte différente du site.

Les parcelles désormais ouvertes nécessitent une gestion permettant de conserver ces vues et relations paysagères. Prairies pâturées ou landes rabaissées régulièrement seront privilégiées.

Ponctuellement entre les murets, il serait également possible de renouer avec le passé de fructiculture qui est décelable dans les zones enrichies à l'est de l'étang.

Prémunir la promenade des vis à vis urbains récents par de nouvelles haies bocagères éviterait cette frontalité, entre espace de nature et constructions. Introduire des végétaux en transition

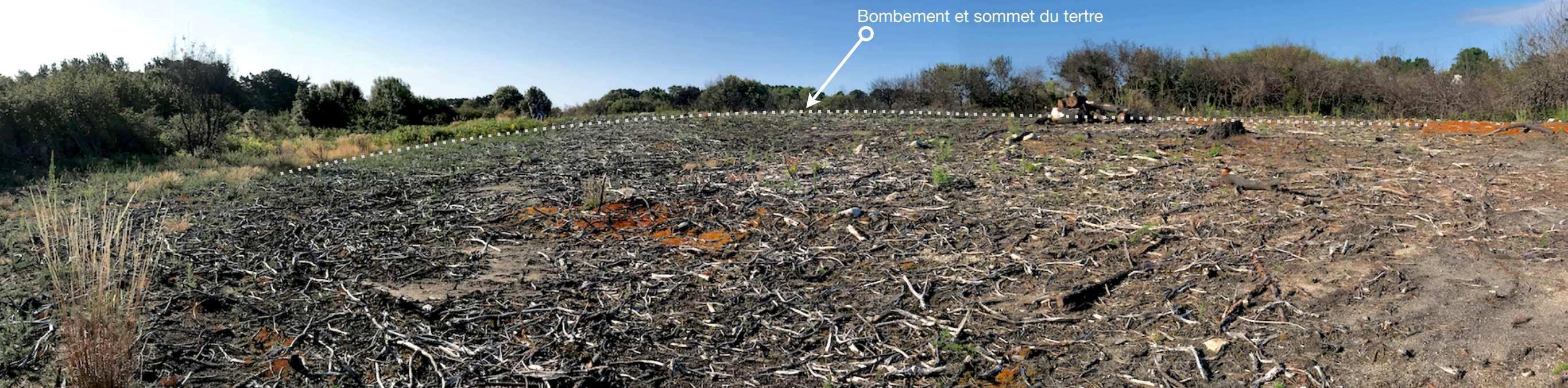
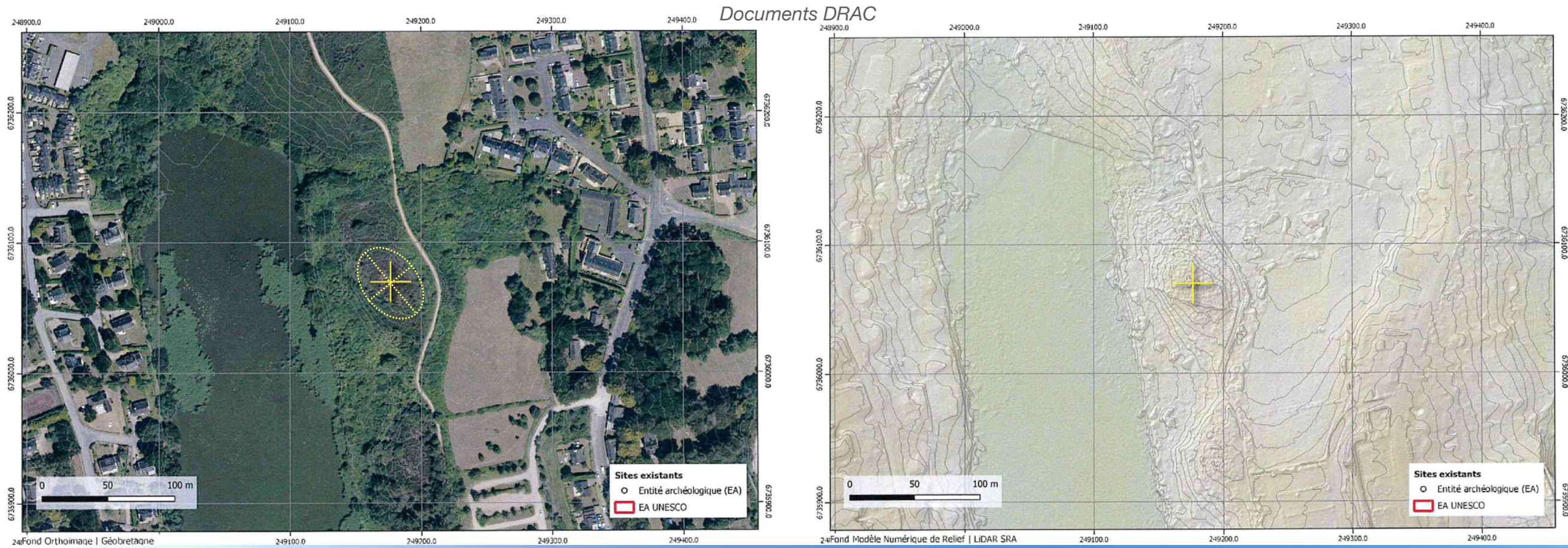


SUITE DE LA VISITE AVEC CHRISTINE BOUJOT, INGÉNIEURE DE RECHERCHE DRAC

Butte (anthropique?) oblongue de 65m de long, de 45m de large et 1,5m de hauteur.

Orientation Sud-Est/Nord-Ouest

Possible tumulus - période de fin néolithique?



CLÔTURES DES PÂTURES



1 grands enclos

2 points de passages sur le chemin nord inclus dans les pâtures

Le chemin-piste cyclable exclus des pâtures

ÉTANG NORD ET TERTRE

VALORISATION DU CADRE PAYSAGER

1. Valorisation des murets- remontage de certaines parties
2. Maintien des vues
3. Débroussaillage, suppression de quelques saules, coupe des bois incendiés
4. Plantations du fond de perspective vers les parties construites pour former un filtre avec l'urbanisation - maintien dans un environnement "naturel"
5. Aménagement de deux points d'arrêt pouvant accompagner la promenade et proposer des explications/interprétation sur le site. Associer des attaches-vélo.
6. Clôturer les pâtures pour la gestion des prairies de lande en milieux ouverts
7. Maintenir des passages entre les parures pour les animaux

-  Point de vue et interprétation du site
-  Murets valorisés
-  Clôtures
-  Prairies ouvertes pâturées
-  Plantation type Pommiers
-  Liaisons entre champs
-  Vues et perspectives à maintenir

Échelle 1 : 1 052

0 — 20 m

DIAGNOSTIC - CHEMIN DU SÉMAPHORE



L'accès actuel au sémaphore se fait depuis le parking à l'est, en longeant la départementale et en la traversant 2 fois.

Depuis le parking de la cote situé plus au nord, le GR34 longe également la départementale et nécessite de la traverser pour accéder au sémaphore, future maison du site.

Ce constat peut favorable à la quiétude des promeneurs, permet d'envisager une solution alternative avec l'aménagement d'un chemin au sud de l'étang. Il traverserait la pinède, et longerait la lande jusqu'au sémaphore selon un itinéraire le long des parcelles et propriétés.

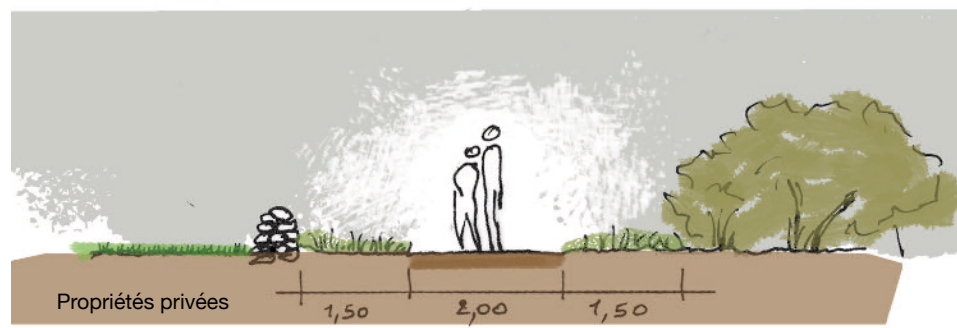
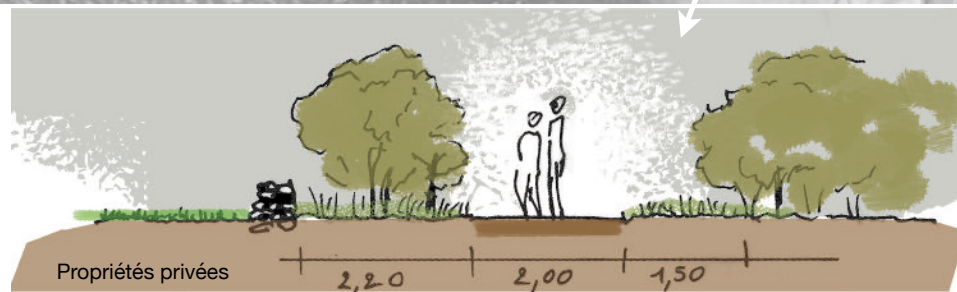
L'aménagement de la traversée sur la départementale est par ailleurs nécessaire, de même que la gestion de stationnement pmr au plus proche du sémaphore.

Projet de maison
du site

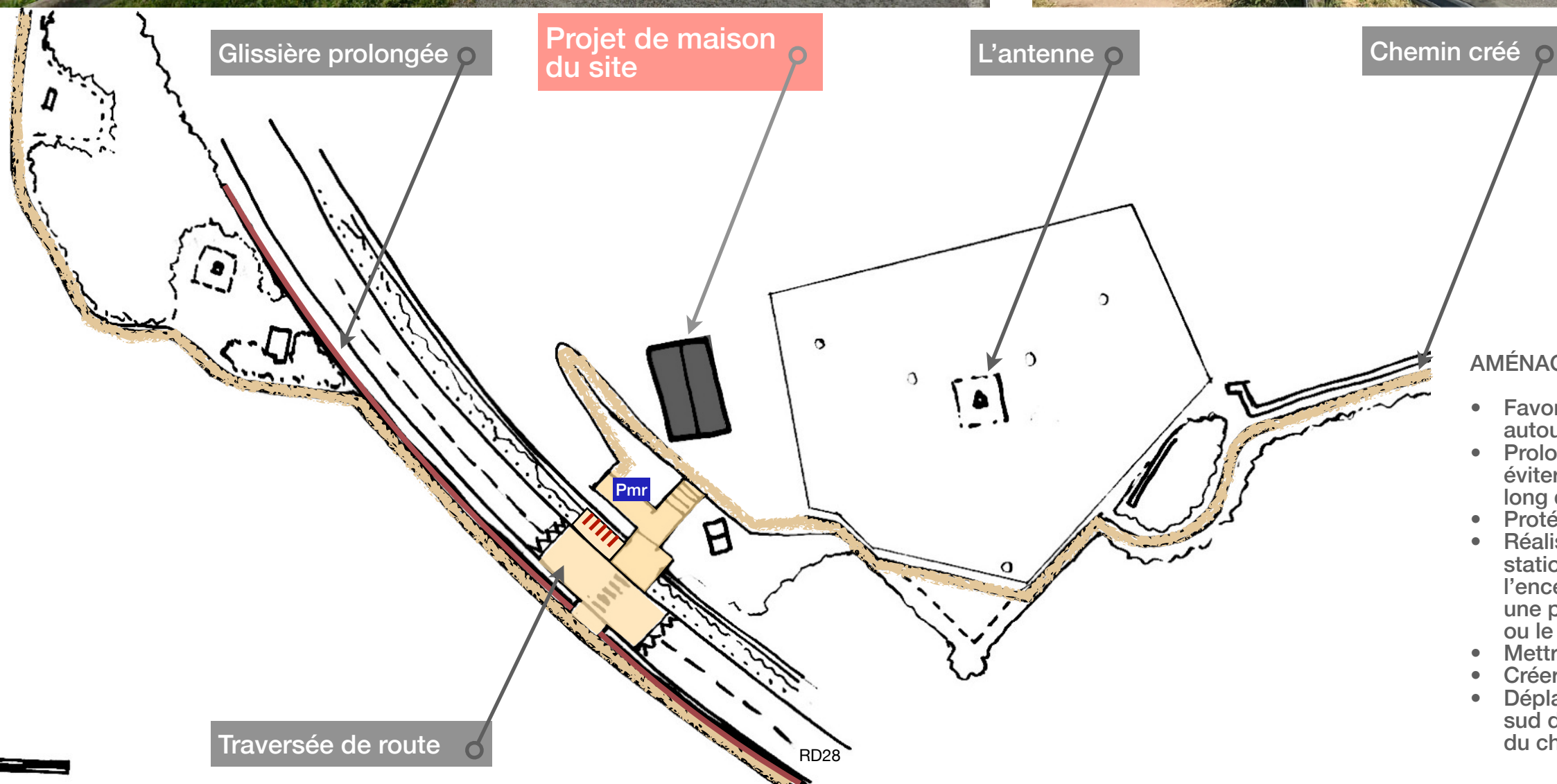
P



Nouvel accès le long
des landes à bruyères,
habitat d'intérêt
prioritaire, et en dehors
de la route



CHEMIN DU SÉMAPHORE



AMÉNAGEMENT DES ABORDS

- Favoriser le chemin côtier autour de la stèle et édicule
- Prolonger la glissière pour éviter les cheminements le long de la route
- Protéger la traversée de route
- Réaliser une place de stationnement PMR dans l'enceinte du sémaphore et une place service (à l'intérieur ou le long de la route)
- Mettre des attaches vélos
- Créer le cheminement piéton
- Déplacer l'angle du grillage sud de l'antenne pour fluidité du cheminement

DIAGNOSTIC RELATION AU CHEMIN DE L'ÉTANG



POINTS D'ACCÈS À AMÉLIORER DEPUIS LES QUARTIERS HABITÉS DE L'OUEST

1. Au nord, la perception du mur des garages qui entre en conflit avec la qualité de la promenade de façon très frontale



2. Les deux voiries qui permettent une relation directe avec le chemin du bord de l'eau.

- L'une présente un fourré sans qualité paysagère. Une meilleure gestion de celui-ci offrirait une mise en relation avec le chemin et conforterait la fin de cette rue de lotissement

- L'autre s'achève sans aucune transition avec le bord de l'étang. La mise en place de noue et merlon afin de créer une transition avec la rue, participerait à une mise à distance de l'aspect routier, vis à vis de la promenade.



Échelle 1 : 2 315

0 50 m

RUE DES ROSEAUX- GARAGES



TRANSFORMER LA TRANSITION CONSTRUIT-NATURE

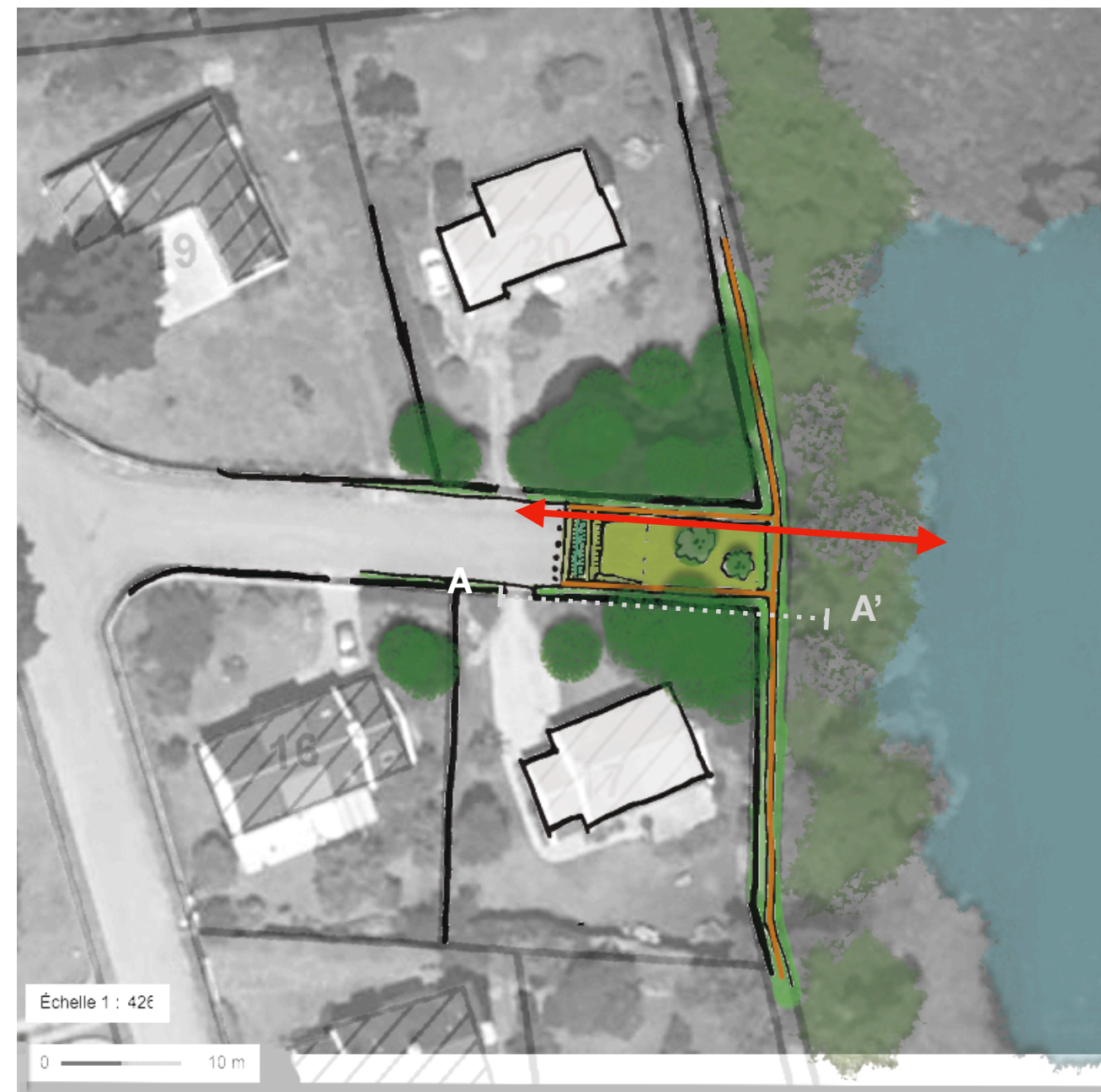
- Effacer la vue sur le mur arrière des garages
- Peindre le mur des garages en couleur foncée
- Planter ou laisser se développer des végétaux de la lande le long du mur
- Planter deux rangs de pommiers en premier plan

-  Prairies ouvertes pâturées
-  Lande arbustive
-  Pommiers



RUE DE L'ÉTANG

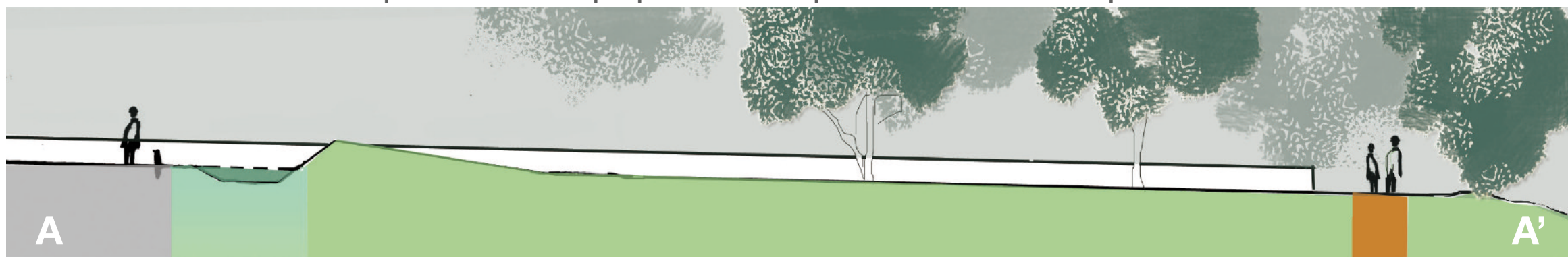
RUE DES ROSEAUX



L'EXTRÉMITÉ DES RUE EN ESPACE DE TRANSITION

- Gestion de l'eau de pluie (si nécessaire) par création de noues
- Débroussaillage pour créer des vues Rue de l'étang, et remontée des quelques arbres
- Petit talus Rue des Roseaux et espace enherbé avec quelques saules en cépées remontées. Accès Pompier à l'eau

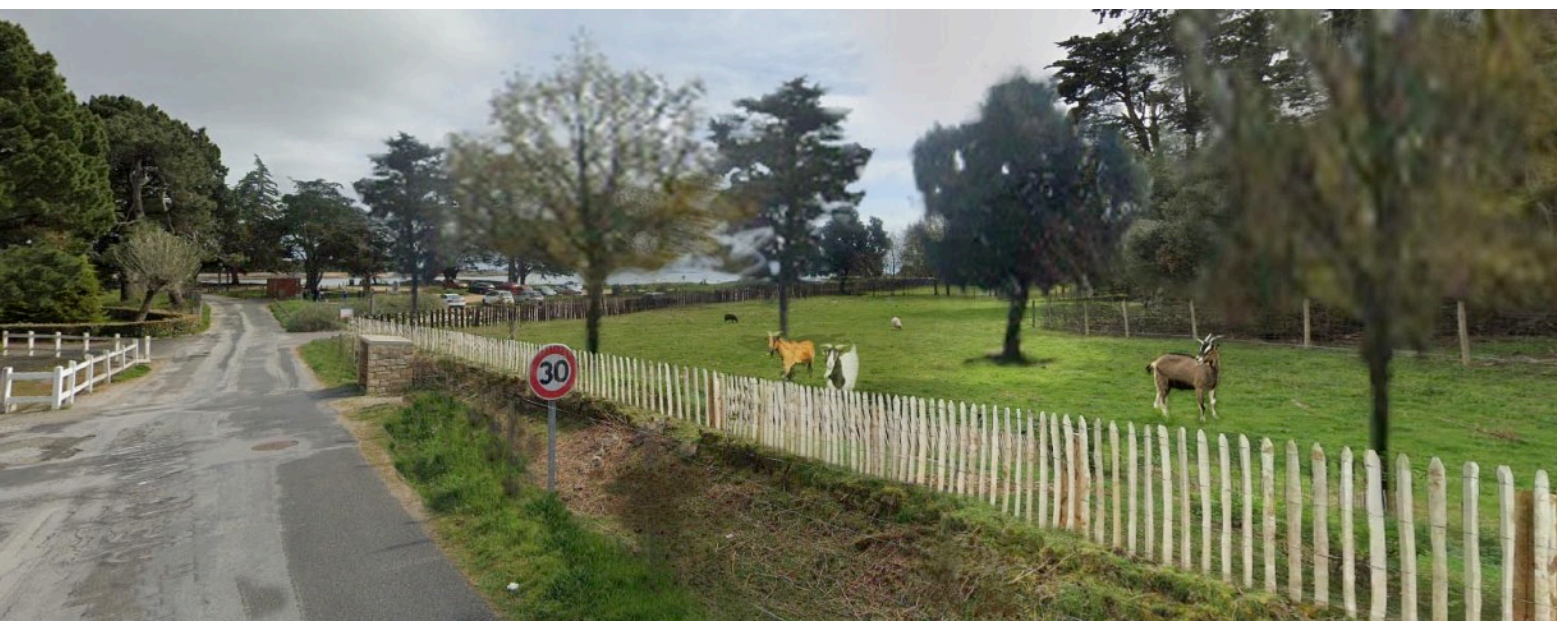
RUE DES ROSEAUX



PÂTURE DE MEN ER BELLEG



- Assurer une continuité intégratrice, de type parc, entre les deux espaces boisés par l'ajout de quelques arbres disséminés
- “Effacer” les clôtures et privilégier les ganivelles en limite d'espace public
- Rogner les souches?



CONFORTER LES PAYSAGES DU SITE

- Ajouter un cheminement transverse au sud de l'étang
- Des points de vues au nord de l'étang
- Maintenir les murets
- Valoriser les landes en bord de mer
- Conforter le bocage et prairies ouvertes
- Conforter les boisements

-  Maison du site espace aménagé
-  Chemins valorisés
-  Murets remis au jour
-  Prairies ouvertes pâturées
-  Landes ouvertes fauchées
-  Bocage/ friches arbustives/ Fourrés
-  Arbres

Échelle 1 : 4 900

0 ——— 100 m

CHEMIN DES GOÉMONIERS



2 ou 3 parcours en parallèles

Analyse par section

1. Le chemin carrossable des goémoniers est longé par le sentier littoral qui est compris entre des potelets bois
2. Le chemin des Goémoniers se prolongent entre deux poteaux pierre accompagnés d'une boîte aux lettres, configurant à cette entrée un caractère privatif. Le GR est alors reporté vers la mer au-delà d'une haie
3. Les travaux récents des enrochements ont perturbé le haut du rivage qui est de fait pratiqué également par les piétons sur toute la longueur créant un cheminement supplémentaire alors que la mise en défens est détériorée. Haut de plage dégradé
4. Ici le sentier littoral se raccorde possiblement sur le chemin des goémoniers ou reste en haut de plage
5. Ici se trouve une barrière bois fermant le chemin aux véhicules, mais qui n'invite pas le piéton à passer; le panneau du conservatoire de biais est contourné de part et d'autre. Des ganivelles en retrait séparent les deux cheminements dans une proposition peu claire pour l'utilisateur.

Objectif

La simplification des cheminements et de la voirie, à la circulation très limitée, est nécessaire. Seul un accès pour tous pourrait être conservé et le haut du rivage protégé par des ganivelles ou monofil. L'accès piéton-vélos carrossable unique, laisserait plus de place à la renaturation, sans pour autant obstruer la vue sur la mer.

Des attaches vélos sont à implanter avant la boucle du chemin de la pointe, interdit aux cycles.



PROPOSITION

RENATURER LA RIVE ET SIMPLIFIER LES CHEMINEMENTS

- Utiliser la voie comme cheminement mixte piétons/vélos/voitures
- Revégétalisation du bord
- Réalisation de placettes pour approcher la mer
- Mise en place de barres attaches-vélos
- Mise en défend (ganivelles ou bi-fil)

